Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 75 (1966)

Heft: 4

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge et philatélie

Nouveaux timbres de Croix-Rouge

Allemagne (République démocratique)

Un timbre appartenant à une série « sécurité routière » émise récemment montre une ambulance de la Croix-Rouge. « Schon ein Glas ist zuviel ». Moto-1966 T. I 50 pf. cycliste, chope de bière et ambulance avec drapeau de la Croix-Rouge. Rouge foncé/noir/jaune/gris.

Canada

Un timbre émis pour la sécurité routière porte divers signaux dont l'un avec le signe de la Croix-Rouge. 1966 T. I 5c. Sécurité routière. Signaux routiers, petit signal avec croix rouge. Noir/jaune/bleu.

France

La seconde tranche de la série « Personnages célèbres » paraîtra en juillet, elle comprendra trois valeurs.

1966 S. CXVIII 0.30 fr. Metchnikoff.
0.10 fr.
S. CXIX 0.30 fr. Gabriel Fauré.
0.10 fr.
S. CXX 0.30 fr. Hippolyte Taine.
0.10 fr.

L'émission des timbres de Noël de la Croix-Rouge française aura lieu le 12 décembre. Vente anticipée (premier jour) les 10 et 11 décembre à St-Etienne.

Gabon

Deux timbres de Croix-Rouge ont été émis à Libreville le 8 avril. Ils sont accompagnés d'un carnet contenant un bloc de 4 de chacune de ces deux valeurs.

1966 T. 2 50 fr. Aviation. «Lutte antipalustre».

Infirmière distribuant des médicaments, brassard croix-rouge. Gris-vert clair, gris-vert foncé/noir/brun/rouge.

T. 3 100 fr. Dito. «Secourisme». Infirmier pansant un blessé, brassard croix-rouge.

Gris-vert clair/gris-vert foncé/ noir/brun/rouge.

Carnet 4×50 fr. T. 2 et T. 3 en blocs. Sous coulumn 4×100 fr. verture.

t.

Maroc

En mai paraissent deux timbres au bénéfice du Croissant-Rouge marocain.

1966 S. 1 0.25 dh. Bijoux marocains. Surtaxe au bé-+ 0.05 dh. S. 2 0.40 dh. cain. + 0.10 dh. Dito.

Timbres-poste et secours d'urgence

Le supplément philatélique de la revue de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Le monde et la Croix-Rouge (Le Petit-Saconnex, Genève) publie l'information suivante qui mérite d'être connue de nos lecteurs.

Feyzin, France, 4 janvier 1966: Explosion d'une raffinerie près de Lyon — l'usine transformée en brasier. Les sapeurs-pompiers parviennent après de longues heures d'efforts à circonscrire le désastre. Bilan: quatorze morts, une soixantaine de blessés. La Croix-Rouge était là. Dès la première heure, les équipes de secourisme intervenaient, donnaient la main, aidaient la population, distribuaient couvertures, matériel, ravitaillement.

C'est là, ajoute notre confrère, un des exemples les plus récents des multiples interventions de la Croix-Rouge française et de ses secouristes qui se produisent dans l'ensemble du pays partout où un besoin se fait sentir, à la suite de catastrophes de toute envergure.

Sait-on assez, poursuit-il, que depuis 1950 les opérations d'urgence de la Croix-Rouge française sont financées essentiellement par le produit des surtaxes des timbres-poste émis chaque année à son profit? Alors qu'en 1950, 1 160 000 timbres à surtaxe étaient vendus au profit de la Croix-Rouge, ce qui représentait une recette de fr.fr. 300 000, en 1964, 7 922 145 timbres étaient vendus permettant de recueillir la somme de fr.fr. 1 750 000. De tels résultats montrent éloquemment que, grâce à « la surtaxe du cœur », de plus en plus nombreux sont ceux qui, utilisant ces timbres, permettent à la Société nationale d'accroître ses moyens d'intervention. m.-m. t.